

APPEL D'OFFRES DE REPRISE EN REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Art. L. 631-13 et R. 631-39 du Code de Commerce)

RÉGION AUVERGNE

- **ACTIVITÉ** : Construction de réseaux électriques et de postes de transformation.
Installation d'éclairage public et de signalisation.
Interventions en génie climatique et électricité industrielle, bâtiment et tertiaire.
- **CLIENTÈLE** : ERDF, GRDF, Syndicats intercommunaux d'électrification, municipalités ou administrations, collectivités publiques, entreprises privées.
- **ÉLÉMENTS CHIFFRÉS** : CA HT annuel au 31/12 /09 : 7.555 K€ - CA HT au 31/12/10 : 6.700 K€.
- **EFFECTIF** : 80 salariés.

Les offres tendant au maintien de tout ou partie de l'activité de l'entreprise devront être soumises à la Selarl Bauland Gladel & Martinez, administrateurs judiciaires associés avant **LE VENDREDI 22 AVRIL 2011 À 12 HEURES**.

Un accès à une data-room électronique pourra être délivré par la Selarl Bauland, Gladel & Martinez sur demande écrite motivée justifiant d'une capacité financière, industrielle ou commerciale adaptée.

Selarl Bauland, Gladel & Martinez
Maître Vincent Gladel

8, rue Beaumarchais
63038 CLERMONT FERRAND CEDEX
www.bgm-aj.com



Bauland, Gladel & Martinez

ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES ASSOCIÉS

www.bgm-aj.com

Tél : +33 (0)4 73 43 68 68

Fax : +33 (0)4 73 43 68 60